LA CULTURE DEMAIN EN HAUTS-DE- FRANCE?

30 propositions du Collectif Régional Arts et Culture (CRAC) adressées aux pouvoirs publics et candidat·e·s aux élections régionales

mai 2021

DEPUIS UN AN, avec la crise sanitaire, nous, les acteurs du monde artistique et culturel, sommes obligés de réduire drastiquement nos activités et sommes toujours privés des rencontres avec le public qui donnent du sens à notre travail.

Les incertitudes sur la réouverture des lieux et les conditions de cette reprise focalisent aujourd'hui nos réflexions sur les politiques culturelles menées depuis 5 ans et sur celles qui seront proposées dans le cadre des élections régionales de juin prochain.

Cette sortie de crise nécessite un vrai plan de relance porté par l'État, la Région et les différentes collectivités afin de consolider les bonnes pratiques et d'accompagner la réinvention d'un paysage culturel qui ne ressemblera pas à celui qui existait avant la crise. Depuis un an, dans un esprit de responsabilité collective et de solidarité professionnelle, les artistes et les acteurs de la culture continuent de travailler. Il s'agit de préparer de nouvelles rencontres pour une reprise qui nous obligera à retrouver territoires, publics et habitants, et inventer de nouvelles actions. La culture ne pourra pas être une variable d'ajustement budgétaire mais devra répondre au désir de la population des Hauts-de-France de se retrouver enfin autour de propositions artistiques et culturelles partagées pour faire humanité ensemble.

Avec les organisations professionnelles de notre Collectif Régional Arts et Culture des Hauts de France, qui représentent plus de 400 structures, nous avons imaginé cet après et les conditions de sa réussite.

C'est ce projet que nous vous proposons aujourd'hui : une contribution au nécessaire débat, qui doit s'ouvrir, pour imaginer et inventer la culture de demain en Hauts de France.

► POUR UN NOUVEAU BUDGET CULTURE EN HAUTS-DE-FRANCE : 4 PRIORITÉS

Après un mandat qui a vu l'émergence de nouveaux projets pour le rayonnement de la région, nous demandons que la priorité budgétaire favorise aujourd'hui une territorialisation réinventée dans les actions mises en œuvre par les acteurs en région

Nous souhaitons réaffirmer la nécessité d'augmenter le soutien aux structures, artistes indépendants, artistes-auteurs et aux projets de création dans les différentes filières, pour soutenir directement l'emploi et le travail artistique sur tous les territoires

Nous demandons une augmentation importante du soutien à l'ensemble des filières avec une attention particulière à celles qui sont le moins bien dotées (musiques actuelles, arts visuels, livre et lecture, culture scientifique...)

Nous demandons que soit priorisée une augmentation des financements destinés aux acteurs de l'ex région Picardie afin d'avoir comme objectif une équité dans les propositions artistiques et culturelles pour tous les habitants de la région

▶ POUR UNE ÉVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

NOUS DEMANDONS UN ENGAGEMENT FERME DANS LE SOUTIEN FACE À LA CRISE SANITAIRE

- × Aider à la reprise d'activité incluant le soutien à l'emploi, un appui fort sur la médiation et des aides à la transformation des lieux et des pratiques ;
- × Créer des dispositifs d'urgence pour faciliter l'insertion des jeunes artistes et futurs professionnels de la culture et pour permettre le maintien dans l'activité professionnelle des artistes en difficulté;

NOUS DEMANDONS L'ENGAGEMENT DURABLE DES COLLECTIVITÉS AUPRÈS DES ARTISTES ET DES STRUCTURES

- x Instituer une relation de confiance acteurs/collectivités autour du projet des structures, basée sur une généralisation des conventions pluriannuelles d'objectifs et des aides au programme d'activité tournées vers le développement des projets et des structures;
- × Limiter le recours aux appels à projet, favoriser l'élargissement du droit à l'expérimentation, et une co-évaluation porteuse de sens au regard du projet des structures ;
- Créer des dispositifs pérennes pour faciliter l'insertion des jeunes artistes et futurs professionnels de la culture

NOUS APPELONS À LA MISE EN DYNAMIQUE DES TERRITOIRES ET DES RESSOURCES LOCALES, APPUYÉES PAR LES RÉSEAUX ET LES FILIÈRES

× Consolider et équilibrer les ressources des bassins de vie. Elles peuvent être soutenues par les expertises croisées des acteurs de la culture et des artistes présents au sein de ce grand territoire régional;

NOUS VOULONS UNE CO-CONSTRUCTION VÉRITABLEMENT ASSUMÉE AVEC UNE INSTANCE DÉDIÉE ET DES FILIÈRES IMPLIQUÉES ET SOUTENUES

- × Renforcer les filières et les groupements qui structurent les différents mondes de la création et de la culture. Ces filières et groupements conduisent des observations, des diagnostics et proposent des perspectives devant être soutenues dans une vision à 5 ans pour assurer le développement des compétences et des projets. Leurs travaux doivent être portés par une instance inter-filière formelle et durable, co-construisant les politiques publiques avec l'État et les collectivités territoriales;
- × Les enjeux des politiques publiques doivent être partagés et s'accompagner d'une transparence budgétaire et d'une politique de soutien à la création, à la médiation, à la diffusion, à l'emploi, à l'insertion et à l'accès à la formation;

NOUS VOULONS QUE L'ENSEMBLE DES COLLECTIVITÉS S'ENGAGE À INCLURE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE AU CŒUR DE LEUR POLITIQUE CULTURELLE

× Développer des dispositifs d'aides pour accompagner les lieux et les structures vers la transition écologique et énergétique :

- × Favoriser et accompagner la **montée en puissance de la concertation et de la coopération** des acteurs et l'ensemble des parties prenantes (filières, Cercle DD, CRESS, ADEME, milieu de la recherche, collectivités territoriales...);
- × Imposer des **règles strictes sur l'économie énergétique des bâtiments** dans tout projet de construction ou de réhabilitation d'un lieu culturel sur le territoire des Hauts-de-France;

NOUS VOULONS QUE L'ENSEMBLE DES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT À FAIRE DE L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME UNE PRIORITÉ

► POUR UNE PRISE EN COMPTE DES DROITS CULTURELS ET POUR UNE ÉQUITÉ TERRITORIALE RÉINVENTÉE

Les droits culturels, reconnus par l'ONU, impliquent que toute personne a un potentiel de création et que les identités culturelles sont multiples et doivent se rencontrer pour « faire humanité » ensemble. Ils sont une référence essentielle pour développer les liens entre les structures artistiques et culturelles et la société civile. Reconnus par la Loi NOTRe de 2015 et la loi Création de 2016, ils s'inscrivent dans une dynamique de projets partagés et de bien commun.

NOUS APPELONS À UNE MISE EN DYNAMIQUE NOUVELLE ET REPENSÉE ENTRE LES ARTISTES ET LES HABITANTS

- × Soutenir la diversification des modes de relation avec les publics : formes alternatives de médiation, collaboration, consultation, coopération, démarches inclusives. Favoriser les expérimentations de nouvelles interactions aux différentes étapes des projets ;
- × Favoriser l'articulation entre environnements numériques et environnements physiques dans une logique de relation durable ;
- × **Encourager la pluridisciplinarité et l'hybridité** comme gages d'ouverture vers des projets impliquant une grande diversité de personnes ;

NOUS DEMANDONS UN AMÉNAGEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE DU TERRITOIRE, CONSOLIDÉ ET PÉRENNE

- × Soutenir de manière ambitieuse l'innovation des pratiques de médiation culturelle vers les personnes à travers le développement d'un fonds de soutien à l'expérimentation et la création de postes de médiateurs;
- × Valoriser et favoriser le **développement de projets structurants construits autour de l'association d'acteurs** ressources locaux, de réseaux (filières, opérateurs...) et de
 l'implantation d'équipes et de nouveaux équipements contribuant à une répartition équitable
 des offres artistiques et culturelles sur les territoires ;
- × Renforcer la mobilité des acteurs, des œuvres, des artistes, des publics en créant des dispositifs de soutien à la diffusion. Aider la diffusion et la circulation des œuvres dans leur diversité et dans un rapport à la proximité;
- × **Accompagner financièrement l'évolution** des lieux culturels au regard des enjeux et des pratiques d'aujourd'hui et de demain ;

NOUS APPELONS AU DÉVELOPPEMENT D'UN PLAN FORT ET AMBITIEUX EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- × Développer des parcours d'éducation artistique et culturelle, ouverts et adaptés à la diversité de la population, tout au long de la vie, dans un contexte d'évolution forte des pratiques artistiques et culturelles, dans une logique de co-construction avec l'ensemble des institutions;
- Accompagner les projets d'éducation artistique et culturelle, hors temps scolaire à destination notamment des populations les plus fragiles;
- × Favoriser le développement d'un meilleur appui à la concertation et/ou à la formation des partenaires et des relais ;
- × Penser l'évolution du dispositif PEPS vers une plus grande co-construction des projets avec les établissements scolaires et vers une plus grande souplesse des modalités, notamment concernant les représentations in situ et les calendriers pour une meilleure adéquation avec la construction des programmations/saisons

► POUR METTRE LA CRÉATION AU CŒUR DE L'ESPACE PUBLIC

La place des artistes et de la création est essentielle. Avec la création, l'activité artistique est en prise directe avec la société et l'espace public, dans un rapport d'interaction concrète, de dialogue, voire de résistance. Les structures artistiques et culturelles sont des espaces nécessaires de libre expression et de débats. Elles forment de petites enclaves d'utopie au cœur du réel. Elles permettent de résister au laminage de la subjectivité et à la normalisation des sensibilités. Leur existence fait jouer à la pratique de la création un rôle essentiel dans la démocratie.

NOUS DEMANDONS UNE RECONNAISSANCE DE L'IMPORTANCE DU TRAVAIL DE CRÉATION PAR UNE JUSTE RÉMUNÉRATION DES ARTISTES-AUTEUR, ARTISTES INTERPRÈTE ET ARTISTES INTERVENANT. CETTE RECONNAISSANCE DOIT PERMETTRE LA DIVERSITÉ, LA LIBERTÉ DE CRÉATION ET DE PROGRAMMATION (CONFORMÉMENT À LA LOI LCAP 2016) ET L'INDÉPENDANCE DES ARTISTES

- × Répondre dans l'urgence à la situation de crise sanitaire avec des aides "au redémarrage" qui s'adaptent rapidement aux problématiques rencontrées par les artistes probablement jusqu'en 2023 (créations adaptées aux contraintes sanitaires, répétitions ou ateliers spécifiques...);
- × Soutenir la rémunération artistique tout au long de la démarche, en amont de l'œuvre, pendant la conception, la production, la réalisation et la diffusion, et des aides à la création qui permettent le développement de l'emploi artistique (basées sur la masse salariale du projet);
- Augmenter de manière conséquente les moyens dédiés à la création et à l'investissement dans l'équipement pour toutes les disciplines et les formes artistiques en priorité en direction des artistes et des équipes indépendantes;
- × Pérenniser et développer des **lieux de recherche**, **d'entraînement**, **de répétition**, **de diffusion**, **de création**, **de résidence**, notamment pour l'émergence, et leur appropriation par les artistes comme par les publics ;
- × Améliorer le **soutien aux résidences** en donnant du temps de travail aux artistes et en contribuant à ancrer le travail de création sur un territoire ;

NOUS DEMANDONS LE DÉPLOIEMENT D'UNE POLITIQUE EFFICACE DE SOUTIEN À LA DIFFUSION ET À LA VISIBILITÉ DES ŒUVRES. CETTE POLITIQUE DOIT INTÉGRER L'ENJEU DE L'ÉQUITÉ TERRITORIALE AVEC UNE ATTENTION ÉGALE À TOUS LES TERRITOIRES ET TOUTES LES PROPOSITIONS

- × Créer, face aux difficultés liées à la crise sanitaire et au "trop plein" de propositions artistiques dans les structures culturelles, des aides qui permettent d'innover dans les propositions et lieux de rencontres avec les publics (autoproduction de "moments artistiques et culturels" par les acteurs d'un territoire);
- Concevoir des aides spécifiques pour la circulation des équipes artistiques et la transmission des œuvres et des pratiques vers tous les publics notamment les plus jeunes ou les plus éloignés;
- × Soutenir la mutualisation et l'intelligence collective via un travail de structuration et d'accompagnement avec des initiatives territorialisées au niveau des bassins de vie, notamment avec des équipes ou des artistes de la région;

30 propositions du Collectif Régional Arts et Culture :

50° nord, réseau transfrontalier d'art contemporain

ACAP, pôle régional image

Actes pro, association de compagnies professionnelles de spectacle vivant **AR2L**, agence régionale du livre et de la lecture

CAAP, comité pluridisciplinaire des artistes-auteurs et des artistes-autrices

Collectif Jeune Public Hauts-de-France

FRAAP, fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens

Haute Fidélité, pôle des musiques actuelles en Hauts-de-France —

Hors Cadre, association de développement culturel

Ombelliscience

Pôle Nord, fédération régionale des arts de la rue

SNAP CGT, syndicat national des artistes plasticiens

SNP, syndicat national des photographes

SNSP, syndicat national des sculpteurs et plasticiens

SYNAVI, syndicat national des arts vivants

SYNDEAC, syndicat des entreprises artistiques et culturelles

UNPI, union nationale des peintres et illustrateurs

collectifregionalartsetculture@gmail.com

retrouvez la totalité des propositions et des signataires sur **http://www.crac-hdf.org**